

République Française

*Département
de la Meuse*

RF BAR LE DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/01/2023 055-200027787-20221220-DCA_2022_25-DE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'AIRE A L'ARGONNE

Séance du mardi 20 décembre 2022

Date de la convocation : mardi 13 décembre 2022

Administrateurs : 21

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Présents : 14

Votants : 17

Présents : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Anne RAMAND, Bernard RENAUDIN, Claude THOMAS, Pascale ZEHR, Guillaume PALIN, Marie-Madeleine MOUTON

Représentés : Evelyne BERTHAUX, Dominique JEANNESSON, Thierry RAMAND

Excusés : Sophie CHARRIOT, Dominique DIDIER, Luc GERARD

Absents : Philippe BRISSE

DCA_2022_25 - Objet : Demande de subvention au Département "Soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle hors Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle"

Dans le cadre de l'organisation des Centres de Loisirs de l'été 2023, le service jeunesse du CIAS souhaite bénéficier d'une subvention pour la mise en œuvre d'un projet culturel en partenariat avec l'association Vent Des Forêts.

Le Département de la Meuse propose une aide dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle hors Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle.

Pour déposer une demande, une délibération est nécessaire.

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité autorise le CIAS a déposé une demande de soutien en ligne.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 janvier 2023
et publié ou notifié
le 04 janvier 2023